### ARRETE PORTANT REINTEGRATION

### APRES UN CONGE DE MALADIE

**De Monsieur *(ou Madame) …, (Grade) …***

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire *(ou le Président)* de...

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu le décret n° 87-602 du 30 juillet 1987 pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif à l'organisation des comités médicaux, aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux ;

Considérant que Monsieur *(Madame) …* a été placé*(e)* en congé de … (*maladie ordinaire, longue maladie, longue durée ou grave maladie*), pour la période du … au … ;

Vu l’avis du Comité médical en date du …, se prononçant sur l’aptitude physique à la reprise des fonctions de l’intéressé(e), à compter du …

*(****Pour rappel :*** *l’avis du Comité médical est obligatoire après un congé de maladie ordinaire de douze mois consécutifs, à l’issue d’un congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie)*

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

A compter du …, Monsieur *(Madame)* …, né*(e)* le …, *(grade)* …, est réintégré*(e)* dans son poste au grade de ...

**Article 2 :**

L'intéressé(e) est classé(e) à l'échelon … - IB … - IM … Ancienneté du …

Article 3 :

Le Directeur Général des Services *(ou la secrétaire de mairie, le Directeur…)* est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 4 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 5**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Comptable de la collectivité, au Président du Centre de Gestion.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le ...

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,